

# ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

(E.E.M.)

## Communiqué

Les états financiers consolidés d'EEM seront arrêtés par le conseil d'administration dans sa séance du 24 septembre 2010. En effet, du fait d'importants événements survenus au cours de l'été et de la publication des états financiers semestriels de Gascogne le 31 août 2010, les comptes semestriels n'ont été communiqués aux commissaires aux comptes que tardivement. Les éléments ci-après détaillés n'ont donc pas encore fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Les états financiers du groupe au 30 juin 2010 ne comprennent désormais en produit des activités ordinaires que le revenu de l'activité hôtelière du groupe au Cambodge (Hôtel Angkor) et les revenus du secteur immobilier. En effet, l'activité hôtelière du groupe au Vietnam est traitée, en conformité avec la norme IFRS 5, en activité abandonnée au 30 juin 2010.

De la même façon que dans les comptes annuels au 31 décembre 2009, Gascogne et SFC sont consolidés par mise en équivalence, le secteur Aquaculture (FMB et Méditerranée Pisciculture) reste présenté en activité abandonnée et la participation de 35% dans Tokaj Lencses Dülö est comptabilisée en actifs financiers disponibles à la vente.

Ces états financiers, non définitifs, font ressortir un produit des activités ordinaires de 1,59 M€ au 30 juin 2010 (8,2 M€ sur la base du périmètre incluant les hôtels Vietnamiens se comparant aux 8,1 M€ au 30 juin 2009 à périmètre identique).

Le résultat opérationnel s'élève à +1,17 M€. Le résultat des sociétés mises en équivalence ressort à -1,02 M€ (comprenant Gascogne pour -0,92 M€ et Société Française de Casinos pour -0,10 M€) contre -0,47 M€ au 30 juin 2009. Enfin, le résultat net consolidé part du groupe s'élève à +4,1 M€ (+0,83 M€ au 30 juin 2009 après un profit de change très significatif lié à la remontée du cours du dollar américain par rapport à l'euro (à comparer à une perte de change au 30 juin 2009) et après résultat net des activités abandonnées (dont les hôtels Vietnamiens).

On rappellera que le premier semestre a été marqué par un niveau d'activité supérieur à la prévision budgétaire dans le pôle hôtelier ainsi que par des cessions d'actifs dans le secteur immobilier.

Concernant les sociétés mises en équivalence, Gascogne est entrée en négociations exclusives avec le groupe Raja pour la cession de Cenpac et la Société Française de Casinos (SFC) a publié des états financiers semestriels en nette amélioration. Par ailleurs, FMB Aquapole a été placée en redressement judiciaire.

Postérieurement au 30 juin :

- EEM a cédé ses hôtels vietnamiens ne conservant dans le secteur hôtelier que 75% de l'hôtel d'Angkor au Cambodge. Cette cession sera comptabilisée sur le second semestre de l'exercice 2010 ;
- Gascogne a cédé Cenpac ;
- SFC a été placée en redressement judiciaire suite à la remise en cause par les obligataires du protocole précédemment conclu ;
- EEM a cédé le 27 août 2010 sur le marché 27.000 actions propres.

Une information financière définitive, incluant comme d'usage des éléments afférents à l'actif net consolidé du groupe, sera publiée à l'issue du Conseil d'Administration du 24 septembre 2010.